



TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CYCLO-CROSS REGIONAL  
 UFOLEP NOUVELLE AQUITAINE  
 (Poitou Charentes)  
 Saison 2018 / 2019



**TAXI**  
 Eric BIRONNEAU  
 TOUTES DISTANCES

JOUR & NUIT

**TRANSPORT DE VOYAGEURS**  
 (véhicule 9 places)

**TRANSPORT ASSIS PROFESSIONNALISÉ**  
 (dialyse, consultation, hospitalisation)

79500 ST-LÉGER DE LA MARTINIÈRE  
 79120 SEVRET **05 49 27 67 18**

**SEBASTIEN BOUCHET**  
 Un passionné à votre service

**Speed CYCLE** VENTES . REPARATIONS . ACCESSOIRES

14 bis ROUTE DE NIORT  
 86400 SAVIGNIE  
 Tel. Fax: 05 49 97 21 57

**TURTLE WET sports** **squirt** **SAHMURAI** **RAVEMEN DEANEASY** **kalas**  
 SERIOUS STUFF FOR FUNKY SPORTS

**PAUL MANDIN 500** Bûcherin  
 Achats et vente de bois de chauffage et grumes  
 Travaux assésés et toutes longueurs  
 Abattage professionnels difficiles

11, rue Berré  
 79430 NEFFANDES  
 Tél. 05 49 61 54 00  
 Port. 06 18 94 05 11

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE EN FINITIONS

**ERVOT DOMINIQUE**

PARQUETS & ESCALIERS NEUFS & ANCIENS  
 Ponçage - Vitrification  
 Huilage & Divers - Teinte  
 Effet décoration

**06 - 26 - 15 - 23 - 72**  
 Les Hubains 16700 Saint-Gourson

Entreprise familiale depuis 1968

# REGLEMENT CYCLO-CROSS

## 1) ORGANISATION GENERALE D'UN CYCLO-CROSS :

Les clubs organisateurs et les participants doivent se référer au règlement national (ufolep-cyclisme.org).

Les organisateurs doivent tracer des circuits de 1,5 à 3,5 km et surtout ne pas essayer de chercher la difficulté maximum. Chaque circuit sera vérifié pour chaque organisation par des responsables coureurs de la commission régionale cyclo-cross qui peuvent demander à l'organisateur de modifier quelques points qui sembleraient dangereux ou imposer des portions de portée.

### Durée des compétitions :

- 45 minutes + 1 tour avec marge de 1 à 2 minutes
- ou après 25 mn de course, le même nombre de tours à effectuer,
- le cyclo-cross est également ouvert aux féminines et cadets avec une durée de course de 25 minutes + 1 tour
- une durée de course de 15 minutes + 1 tour pour les minimes

### Catégories jeunes :

- Les cyclo-cross dits initiation sont réservés aux enfants d'un âge maximum de 12 ans (2 catégories d'âge 5/8 ans et 9/12 ans). Engagement gratuit conseillé. RAT à souscrire auprès de votre FOL. Pour les catégories 13/14 ans et 15/16 ans se référer au règlement national.
- 13/14 ans : interdiction de courir 2 jours de suite
- 15/16 ans : autorisés tous les jours (cf réglementation nationale UFOLEP).
- L'utilisation du VTT est autorisée seulement pour les minimes sur l'ensemble des épreuves de l'ex région Poitou-Charentes, en dehors des championnats.

### Caractéristiques techniques :

- Possibilité de changer de vélo entre coureurs de la même catégorie uniquement au podium, sur bris.
- Le changement de roue sera laissé libre à chaque participant et toléré entre coureurs de la même catégorie. Tout contrevenant à cette règle se verra mis hors course.
- Le port du casque est obligatoire pour les compétitions et les échauffements.
- Caméras fixées sur les casques sont interdites
- Le port du maillot de champion est obligatoire.
- La largeur des pneus en boyaux ne doit pas excéder 33 mm.
- Le cyclo-cross annulé perdra son tour d'organisation l'année suivante (sauf conditions climatiques exceptionnelles).

## 2) DEMANDE DE CARTONS :

La demande doit intervenir 8 jours avant la course avec l'imprimé prévu. Fournir une enveloppe timbrée à l'adresse du responsable pour le retour du ou des cartons (pour tout nouveau cyclocrossman joindre la demande de délivrance d'une carte cyclocross).

Prix du carton : 7 € (par chèque à l'ordre de UFOLEP Charente), **(gratuit pour les jeunes)**

## 3) ENGAGEMENTS :

(obligatoires sur papier libre ou par téléphone jeudi soir dernier délai)  
Les engagements seront de **5.00 € pour les adultes et gratuit pour les jeunes**. Chaque cyclocrossman devra venir chercher lui-même son dossard et il devra présenter sa licence et son carton qui seront conservés par l'organisateur et remis à la restitution du dossard.

## 4) CATEGORIES ET REGLEMENT :

### Pour les montées de catégories :

- De GS en 3<sup>ème</sup> cat : 2 victoires ou 25 points
- De 3<sup>ème</sup> en 2<sup>ème</sup> cat : 2 victoires ou 20 points
- De 2<sup>ème</sup> en 1<sup>ère</sup> cat : 2 victoires ou 30 points

### Descentes de catégories :

Quelque soit la catégorie, le cyclocrossman qui remportera 1 victoire dans ses 5 premières participations hors championnat en Poitou Charentes ou d'un autre Comité, remontera dans la catégorie supérieure.

Il y a 10 partants et plus	
Places	Points
1er	10
2 <sup>e</sup>	7
3 <sup>e</sup>	6
4 <sup>e</sup>	4
5 <sup>e</sup>	3

Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants	
Places	Points
1er	7
Sa place est indiquée sur la carte cyclocross	
2 <sup>e</sup>	0
3 <sup>e</sup>	0
4 <sup>e</sup>	0
5 <sup>e</sup>	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross	

Il y a 5 partants et moins	
Places	Points
1er	3
Sa place est indiquée sur la carte cyclocross	
2 <sup>e</sup>	0
3 <sup>e</sup>	0
4 <sup>e</sup>	0
5 <sup>e</sup>	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cyclocross	

### Les ex-licenciés FFC seront classés de la façon suivante :

- SERIE 3 ayant 50 points et moins = 1<sup>ère</sup> cat.
- PASS.CYCLISME OPEN = 1<sup>ère</sup> cat.
- PASS.CYCLISME D1 D2 : 2<sup>ème</sup> cat.
- PASS.CYCLISME D3 D4 : 3<sup>ème</sup> cat.
- Création d'une catégorie GS (qui ne sera pas une catégorie d'accueil) : pour prétendre à cette catégorie il faut avoir terminé la saison précédente en 3<sup>ème</sup> catégorie, avoir participé à au moins 3 cyclo-cross, ne pas avoir fait de places dans les 5 premiers en 3<sup>ème</sup> catégorie (et pour les 3<sup>ème</sup> catégories nées avant le 31/12/1954 n'avoir aucune victoire en 2017/2018)

Tout nouveau cyclocrossman UFOLEP sera en 3<sup>ème</sup> cat mais après avoir disputé 3 épreuves (hors championnat) organisé par un club de l'ex région poitou charentes pourra s'il le désire prétendre à descendre en catégorie GS sous condition qu'il n'ait pas fait de place dans les 5 premiers sur ses 3 participations.

Ceux qui ont pris un carton de cyclo cross la saison dernière et qui n'ont pas disputé de compétition (hors championnats) repartiront dans la catégorie ou ils étaient.

Descente de catégories pour la saison prochaine (sauf pour les doubles licenciés (es) FFC PCO, 3<sup>ème</sup> catégorie ayant 50 points et moins ou éventuellement licenciés (es) FSGT) :

Ne pas avoir de victoire saison 2016/2017 (sauf pour les 65 ans et plus)

Ne pas être remonté dans la saison écoulée (sauf pour les 65 ans et plus)

De 1 à 5 au départ : ne pas tenir compte des places à partir de la 2<sup>ème</sup>.

De 6 à 9 au départ : ne pas avoir fait plus de 2 places de 5<sup>ème</sup> et avant.

De 10 et plus : ne pas avoir fait de places dans les 5 premiers.

Tout licencié UFOLEP cyclo-cross qui sollicite une licence FFC PASS.CYCLISME OPEN sera classé en 2<sup>ème</sup> cat cyclo-cross UFOLEP sans possibilité de descente s'il était classé en 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cat cyclo-cross UFOLEP. Par contre s'il est classé en 1<sup>ère</sup> cat cyclo-cross UFOLEP il reste en 1<sup>ère</sup> sans possibilité de descente.

**Toute nouvelle licenciée UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclocross en compétition.** Elle sera classé en catégorie « Féminines » pour la pratique du cyclocross.

Toutefois, si elle le désire, elle pourra demander à être classée en 3<sup>ème</sup> catégorie. Dans ce cas, le choix sera fait pour la saison complète ; lui sera appliqué le règlement « des montées » afférent à cette catégorie. Des descentes en catégorie inférieure pourront être accordées à condition d'utiliser le formulaire de demande. Tout pratiquant montrant une supériorité manifeste pourra être monté après concertation de la sous commission interdépartementale cyclocross.

## 5) RESULTATS :

Ils doivent être envoyés dans les plus brefs délais au responsable cyclo-cross interdépartemental. Les organisateurs doivent joindre la liste des engagés et marquer impérativement les résultats sur les cartons.

Si les résultats ne sont pas envoyés au responsable cyclo-cross, le cyclo-cross ne sera pas reconduit sur le calendrier l'année suivante.

## 6) CHAMPIONNATS :

- Pour participer au championnat régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) par catégories d'âges, il faudra avoir participé à 3 cyclo-cross organisés par un club de l'ex région Poitou-Charentes et pour participer au Championnat Départemental, il faudra avoir participé à 1 cyclocross organisé par un club de l'ex région Poitou-Charentes. Tout cyclocrossman qui n'aura pas son nombre de participations sera hors classement.

Tout engagement qui intervient dans les 72 h avant le championnat régional sera doublé.

Prix engagement pour les départementaux : **6,50 €** pour les adultes, **4 €** pour les jeunes

Prix engagement championnat régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) : **8 €** pour les adultes, **4 €** pour les jeunes (-16 ans).

## 7) RECOMPENSES :

Les récompenses du challenge régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) seront remises au dernier cyclocross de la saison.

**Rappel :** la participation aux championnats départementaux et/ou régionaux, phases préalables du championnat national, est obligatoire pour les sélectionnés.

## Engagement OBLIGATOIRE - 4 jours avant l'épreuve dernier délai

# CALENDRIER CYCLO-CROSS 2018/2019

A partir de la saison prochaine, pour éviter tous problèmes de dates, présence obligatoire des clubs aux réunions pour inscrire épreuve au calendrier

**Horaires de départ :**

**13 h 30 : Initiation jeunes**

**14 h : catégorie 2, GS, Féminines, Minimes**

**15 h 30 : catégorie 1 et 3, Cadets**

Dimanche 21/10	CHÂTEAU D'OLERON (17) (Jeunes) (TCCO) <b>ouvert FFC</b>	Dimanche 23/12	AIFFRES (79) le matin Départs : 10h : 2, GS, F, M 11h00 : 1, 3, cadets (PEDALE St-FLORENTEISE) <b>ouvert FFC</b>
Dimanche 28/10	ST JUSTE LUZAC (17) <b>ouvert FFC</b>		
Dimanche 04/11	BRIE (16) Championnats Départementaux (BRIE LC)	Dimanche 30/12	LATILLE (86) (C.C POITEVIN) (jeunes) <b>ouvert FFC</b>
Dimanche 11/11	ST LEGER (79) CC LA LEGERE	Dimanche 06/01	ROM (79) (Jeunes) (CC Nanteuil) <b>ouvert FFC</b>
Dimanche 18/11	JARNAC CHAMPAGNE (17) (Jeunes) (PEDALE JONZACAISE) <b>ouvert FFC</b>	Dimanche 13/01	PERIGNAC (16) Championnat régional Nouvelle Aquitaine (Poitou Charentes) par catégories d'âges (AC Nersac)
Samedi 24/11	St JEAN D'ANGELY (17) (Jeunes) (U.V.A)	Dimanche 20/01	REPARSAC (16) (Jeunes) (V.C REPARSAC)
Dimanche 02/12	LA MOTTE ST HERAY (79) (Jeunes) (CC Nanteuil) <b>ouvert FFC</b>	Dimanche 27/01	COUHE (86) (remise du challenge : Abbaye de Valence) (U.V.C COUHE) (Jeunes) <b>ouvert FFC</b>
Dimanche 09/12	BRUX (86) (U.V.C COUHE) (Jeunes) <b>ouvert FFC</b>	S 02 et D 03/02	CHAMPIONNAT NATIONAL à SALOUEL (80)
Dimanche 16/12	LAMBON (79) (Jeunes) (destination) MTB race) <b>ouvert FFC</b>		

## SPEAKERS

16 - LALANDE André - 05 45 61 26 60  
RENOUX Dominique - 06 44 05 40 11

86 - MARTIN Joël - 05 49 91 81 82

79 - FAURE François - 06 81 42 50 87

# RESPONSABLES CYCLO-CROSS POITOU-CHARENTES

**RESPONSABLE REGIONAL**..... RIBARDIERE Jean-Marie assisté de Bruno TROCHON  
**CYCLOCROSS** 6 rue des Groges - 86320 GOUEX -Tél 06 14 43 76 16  
jean-marie.ribardiere@orange.fr

**Responsables des classements**..... BOURDIN Corinne et RIBARDIERE Jean-Marie

**Assisté de** ..... BOUCHET Gérard (17) 05.46.70.20.39  
BOURDIN Corinne (86) 05.49.87.43.91  
DAUBIGNE Jeannick (79) 06.79.54.84.73  
BOIREAU Thierry (16) 06.38.01.94.05

# CORRESPONDANTS DES CLUBS ORGANISATEURS

**BRIE LC (16)** ..... BAUDOUIN Fabien.....fabien.baudouin@wanadoo.fr  
19 Route de St Georges- 16440 CLAIX / 06.70.06.26.79

**AC NERSAC (16)**..... PAILLOT Raymond.....paillotraymond@orange.fr  
06.60.74.51.97

**EC TAIZE-AIZIE (16)** ..... HERVIOT Dominique..... herviot@wanadoo.fr  
Les Hubains - 16700 ST GOURSON / 06. 26.15.23.72

**REPARSAC VELO CLUB (16)**..... BOUROUMEAU Régis .....regis.bouroumeau1@orange.fr  
26 Villefagnousse 16200 REPARSAC / 06.30.19.25.47

**PEDALE JONZACAISE (17)**..... BOUCHET Gérard.....gbouchet@hotmail.fr  
6 impasse de chaillot - 17500 CLAM / 05.46.70.20.39

**U.V.A (17)** ..... CRON Bernard.....bernard.cron@orange.fr  
06.30.65.11.17

**VCCR (17)**..... MALARD Jean-Daniel.....jeandaniel.malard@sfr.fr  
06.11.77.15.55

**CC LA LEGERE (79)**..... PRULEAU Michel..... michelpruleau@gmail.com  
3 Lot Le Clos de la talle 79 500 POUFFOND / 06.66.27.64.82

**CC NANTEUIL (79)**..... TROCHON Bruno.....bruno.peggy@cegetel.net  
16 rue du Dolmen - 79400 NANTEUIL/ 05.49.05.24.64

**DESTINATION MTB RACE (79)** DERE benjamin.....dere.benjamin@orange.fr  
44 chemin de la mare coursay 79 160 VILLIERS EN PLAINE / 06.07.14.29.23

**PEDALE ST FLORENTAISE (79)**... BOUMARD Pascale.....michel.barbault@neuf.fr  
54 rue de la Paix, Boesse Argenton, Les Vallées 79150 ARGENTONNAY /  
06.24.49.91.38

**VC CHATILLON/THOUET (79)** ..... DAUBIGNE jeannick..... jeannick.daubigne@ac-poitiers.fr  
13 bd blot bardet 79 200 CHATILLON SUR THOUET / 06.79.54.48.73

**CYCLE POITEVIN (86)**..... TROCHON Christophe.....trochonleaud@hotmail.fr  
1 rue vigne du moulin - 86190 MAILLE / 06.21.60.09.36

**UVC COUHE (86)**..... BOURDIN Corinne.....fc.bourdin@hotmail.fr  
Le jeune Balluc - 86400 BLANZAY / 05 49 87 43 91

**TCCO LE CHÂTEAU D'OLERON (17)** GAUTIER David ..... tcco17480@gmail.com  
06.83.95.94.16